Accusé de réception en préfecture

013-241300276-20111103-2011_A158-DE

Date de signature :
Date de réception : 17/11/2011

Acte rendu exécutoire par application des formalités de télé-transmission au Contrôle de Leadille



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2011_A158

OBJET : Collecte et traitement des déchets - Information sur les 1ères Assises Régionales de la Gestion Territoriale des Déchets des 21 et 22 septembre 2011

Le 3 novembre 2011, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 27 octobre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents: AGARRAT Henri — AGOPIAN Jacques — AREZKI Alain — ARNAUD Christian — BABULEAUD Jean-Pierre — BARRET Guy — BAUTZMANN Marcel — BELLUCCI Angélique — BERNARD Christine — BLAIS Jean-Paul — BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BOULAN Michel — BOYER Michel — BRAMI Helliot — BUCCI Dominique — BUCKI Jacques — BURLE Christian — CANAL Jean-Louis — CASSAN René — CATELIN Mireille — CHARDON Robert — CHARRIN Philippe — CHEVALIER Eric — CHORRO Jean — CIOT Jean-David — CRISTIANI Georges — CURINIER Erick - DAGORNE Robert — DAVENNE Chantal — DE PERETTI François-Xavier — DELAVET Christian — DELOCHE Gérard — DEMENGE Jean — DESCLOUX Odette — DILLINGER Laurent — DRAOUZIA Dahbia — DUFOUR Jean-Pierre — DUPERREY Lucien — FERAUD Jean-Claude — FERAUD Pierre — GACHON Loïc — GARCIA Daniel — GARÇON Jacques — GARNIER Eliane — GASCUEL Jean — GERARD Jacky — GOUIRAND Daniel — GROSDEMANGE Gérard — GROSSI Jean-Christophe — GUINIERI Frédéric — HAMARD-OULMI Nadira — JAUME Emmanuelle — JONES Michèle — JOUVE Mireille — LAFON Henri — LAGIER Robert — LECLERC Jean-François — LEGIER Michel — LICCIA Marcel — MANCEL Joël — MARTIN Régis — MARTIN Richard — MATAS Henri — MAURET Jacques — MAURICE Jany — MERGER Reine — MERSALI Malik — MICHEL Claude — MICHEL Marie-Claude — MOINE Anne — MONDOLONI Jean-Claude — MORBELLI Pascale — MOUGIN Jacques — MOYA Patrick — MUSSET Alain — NICOLAOU Jean-Claude — OLLIVIER Arlette — ORCIER Annie — PAOLI Stéphane — PATOT Gérard — PERRIN Jean-Marc — PIERRON Liliane — PIN Jacky — PIZOT Roger — POITOU Frédéric — ROUARD Alain — ROUGIER Jacques — ROUSSEL Jaques — SANTAMARIA Danielle — SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre — SILVESTRE Catherine — SLISSA Monique — SUSINI Jules — TAULAN Francis — TERME Françoise — TRINQUIER Noëlle — VALETA Marie-José — VENEL Gérard — VEYRUNES Bernard

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s): MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales: ALBERT Guy donne pouvoir à ROUGIER Jacques – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BENON Charlotte donne pouvoir à MERGER Reine – BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à CHORRO Jean – BRUNET Danièle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à PIERRON Liliane – CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre – DECARA Yannick donne pouvoir à DILLINGER Laurent - DEVESA Brigitte donne pouvoir à DE PERETT! François-Xavier – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à MATAS Henri – FOUQUET Robert donne pouvoir à BERNARD Christine – GALLESE Alexandre donne pouvoir à PAOLI Stéphane – GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à MANCEL Joël – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à GARÇON Jacques – LOUIT Christian donne pouvoir à DUPERREY Lucien - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BRAMI Helliot – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Claude donne pouvoir à BONFILLON Jean – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MORBELLI Pascale – POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à DELOCHE Gérard – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – TONIN Victor donne pouvoir à SILVESTRE Catherine – VILLEVIEILLE Robert donne pouvoir à BELLUCCI Angélique

Etai(en)t excusé(es) sans pourvoir: BARBAT-BLANC Odile — BORDET André — BOUTILLOT Guy — DEVAUX Pierre - DI CARO Sylvaine — FILIPPI Claude — GERACI Gérard — GOURNES Jean-Pascal — GUEZ Daniel - LONG Danièle — SANGLINE Bruno

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Michel BOULAN donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services Techniques Direction Traitement Déchets Ménagers DA 10_02

CONSEIL DU 3 NOVEMBRE 2011

Rapporteur: Michel BOULAN

Thématique: Collecte et traitement des déchets

Objet : Information sur les 1ères Assises Régionales de la Gestion Territoriale des

Déchets des 21 et 22 septembre 2011

Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet de faire un retour d'informations sur les 1ères Assises Régionales de la Gestion Territoriale des Déchets qui se sont tenues à Aix-en-Provence les 21 et 22 septembre 2011.

Exposé des motifs:

Lors du Bureau de la Communauté du 21 juillet 2011, la C.P.A. s'est associée en tant que partenaire principal à l'oganisation sur notre territoire des $1^{\text{ères}}$ Assises Régionales de la Gestion Territoriale des Déchets.

Cette manifestation, organisée par l'Association Réseau Idéal, s'est déroulée les 21 et 22 septembre derniers, et a été une vraie réussite, avec plus de 360 inscrits et 275 participants, qui ont permis d'échanger sur des sujets d'actualité en terme de gestion des déchets.

Le programme de ces deux journées, particulièrement complet, a permis de mettre en œuvre deux séances plénières sur la responsabilité de chacun vis-à-vis de la gestion des déchets, six ateliers thématiques sur la prévention à la source, les nouveaux procédés de traitement, les plans et programmes de prévention, la filière du réemploi, le compostage de proximité, les solutions de valorisation et recyclage ainsi que deux forums sur la collecte des papiers de bureaux et la Redevance Incitative. En fin de première journée, une conférence sur les déchets de l'artisanat a permis de faire le lien entre les représentants de l'artisanat et la collectivité pour une meilleure gestion des déchets sur le territoire.

Au cours des interventions, tant en ateliers qu'en séances plénières, ainsi que par l'information fournie par les hôtesses tenant le stand CPA, la C.P.A. a pu faire conna ître le dynamisme de sa politique de gestion des déchets ménagers, et plus particulièrement l'exemplarité de son Installation de Stockage des Déchets de l'Arbois ainsi que l'avancement de son programme de prévention qui, pour rappel, était le premier à être signé dans le département avec l'ADEME, et le deuxième en région PACA. Pour faire un point sur l'avancée de ce dernier, la première phase de concertation avec les différents acteurs du territoire s'est finalisée et la C.P.A. sera bientôt en mesure d'établir le plan d'action qui va être mis en œuvre dans ce cadre, avec des actions portées par la CPA mais également par d'autres acteurs institutionnels, associatifs ou encore professionnels. Ce plan doit permettre à la C.P.A. à terme d'atteindre son objectif de réduction de production de déchets de 11 000 tonnes par an d'ici 2015, soit –7 % du gisement.

Pour revenir aux Assises, ces dernières se sont clôturées par la visite de l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux de l'Arbois dans un autocar transportant 50 personnes, affrété pour l'occasion. Comme à l'habitude, l'intérêt suscité par cette visite a été vif, ce qui est remarquable au regard de la qualité des visiteurs qui étaient tous des professionnels du déchet.

Pour finir, les échanges informels lors des temps de repos ont été également nombreux, avec en particulier des représentants d'autres collectivités (41 % des participants), tant de la région PACA (Nice, Marseille, Toulon) que d'autres régions voisines (Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes.) ou plus éloignées (Ile de France, Auvergne, Bretagne, DOM TOM, etc ...), mais également avec des représentants du Ministère de l'Environnement.

En synthèse, le succès de cette manifestation démontre la pertinence des choix qui ont été faits dans la qualité des intervenants et des sujets débattus, mais également le vif intérêt des collectivités territoriales pour avoir un lieu de rencontre permettant d'aborder la problématique de gestion des déchets à un niveau très pratique et proche des préoccupations quotidiennes.

10_02_DIRTRAIT_c03112011 - 2 -

La forte visibilité qui a été donnée à la C.P.A. en tant que partenaire principal et établissement accueillant la manifestation, a permis d'asseoir sa notoriété en terme de gestion des déchets auprès des institutionnels, collectivités territoriales et autres acteurs du déchet, avec un rayonnement qui avait été souhaité au départ régional mais qui doit être requalifié de rayonnement national au regard du département d'origine de nombreux participants et la présence de représentants du Ministère de l'Environnement.

Visas:

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération 2011_B329 du Bureau de la Communauté du 21 juillet 2011 autorisant la signature de la convention de partenariat avec le Réseau Idéal pour l'organisation des 1ères Assises Régionales de la Gestion Territoriale des Déchets.

Dispositif:

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

> PRENDRE ACTE du présent rapport relatif aux 1ères Assises Régionales de la Gestion Territoriale des Déchets.

10_02_DIRTRAIT_c03112011 - 3 -

OBJET : Collecte et traitement des déchets - Information sur les 1ères Assises Régionales de la Gestion Territoriale des Déchets des 21 et 22 septembre 2011

Après avoir pris connaissance du rapport ci-joint, le Conseil de Communauté en prend acte et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents Maryse JOISSAINS MASINI

1 6 NOV. 2011